



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Audition parlementaire aux Nations Unies



Mettre un terme aux conflits : comment construire un avenir pacifique

Salle de l'ECOSOC, Siège de l'ONU, New York

8 et 9 février 2024

Programme

Modérateur : M. Dan Dunsky

Jeudi 8 février	
10 h 00- 10 h 15	Remarques de bienvenue
	<p>M. Dennis Francis, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies</p> <p>Mme Tulia Ackson, Présidente de l'Union interparlementaire</p>
10 h 15- 10 h 45	Enquête interactive
	<p>Les participants seront invités à répondre à quelques questions destinées à identifier les positions et les tendances de base. L'enquête se déroulera sur Mentimeter.com et nécessitera l'utilisation de téléphones ou de tablettes.</p>
10 h 45- 11 h 45	L'avenir de la paix et de la sécurité : passer des bonnes intentions à une action collective renouvelée
	<p>Le prochain Sommet de l'avenir, en septembre 2024, représente une opportunité de promouvoir la solidarité et la coopération mondiales, de faire progresser le développement durable et de construire des sociétés plus pacifiques, plus inclusives et plus prospères pour les générations actuelles et futures.</p> <p>Dans la perspective du Sommet, le Secrétaire général de l'ONU a publié une série de notes d'orientation, dont une concernant la proposition du rapport de Notre programme commun consacré à la paix intitulé <i>Nouvel agenda pour la paix</i>. Le Secrétaire général a fait remarquer "Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant. [...] La période de l'après-guerre froide est terminée. Une transition est en cours vers un nouvel ordre mondial."</p> <p>Avec plus de 50 conflits qui font rage dans le monde – et le risque de conflit s'accroît encore –, le <i>Nouvel agenda pour la paix</i> se place dans un paysage géopolitique changeant dans lequel les anciens griefs sont aggravés par de nouvelles sources de tensions et de nouveaux outils de guerre. Mettant l'accent sur la prévention des conflits, le <i>Nouvel agenda</i> comprend un certain nombre de propositions que les États membres de l'ONU doivent examiner dans la perspective du Sommet de l'avenir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les principaux risques stratégiques pour la paix et la sécurité ?• Qu'y a-t-il de "nouveau" dans le <i>Nouvel agenda pour la paix</i> ?• Quel rôle les parlements devraient-ils jouer dans le cadre du <i>Nouvel agenda</i> ?• Comment pouvons-nous mieux optimiser les ressources et les politiques pour façonner l'avenir de la paix et de la sécurité ?

	<p>Intervenants :</p> <p>Mme Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement</p> <p>Mme Fatima Kyari Mohammed, Observatrice permanente de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies (<i>en ligne</i>)</p> <p>M. Adam Lupel, Vice-Président et Responsable des opérations, Institut international pour la paix</p>
11 h 45-13 h 00	La force <i>ne fait pas</i> le droit : le droit international versus la loi de la jungle
	<p>Le maintien de l'état de droit et le respect des obligations juridiques internationales sont essentiels au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.</p> <p>Le droit international, dont la Charte des Nations Unies est l'élément central, a été conçu comme un ensemble commun de règles régissant les relations internationales et s'appliquant à tous les pays, quelle que soit leur puissance politique, économique ou militaire. Pour les petits pays, qui représentent plus de la moitié des États membres des Nations Unies, le respect du droit international est souvent une question existentielle.</p> <p>Pourtant, nous sommes trop souvent confrontés à des violations systématiques des droits de l'homme, au mépris du droit humanitaire, et à l'affaiblissement constant de l'état de droit aux quatre coins du monde.</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment pouvons-nous renforcer l'ordre international fondé sur des règles et le respect du droit international ?• Comment renforcer la redevabilité en matière de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme dans les situations de conflit ?• Quel est le rôle des parlements dans la défense du droit international et de l'ordre fondé sur des règles ? <p>Intervenants :</p> <p>M. Tareq Albanai, Représentant permanent du Koweït auprès des Nations Unies, Coprésident des négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres</p> <p>Mme Ana Lilia Rivera Rivera, Présidente du Sénat mexicain</p> <p>Mme Ilze Brands Kehris, Sous-Secrétaire générale aux droits de l'homme et Cheffe du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à New York</p> <p>Rebecca Hamilton, professeure, American University Washington College of Law (<i>en ligne</i>)</p>
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-16 h 30	Redéfinition du concept de "sécurité" : de l'approche centrée sur l'État à un "nouveau paradigme de sécurité" fondé sur la sécurité humaine
	<p>L'inégalité et d'autres formes d'injustice sont souvent à l'origine de troubles sociaux et de conflits. Lorsque des groupes entiers de personnes manquent d'éléments essentiels en matière de développement humain – soins de santé, éducation, moyens de subsistance</p>

	<p>décents et environnement propre – et se voient refuser le respect de leurs droits humains fondamentaux, ou se sentent aliénés par leurs propres gouvernements, des situations de conflit sont plus susceptibles de se produire.</p> <p>Investir dans la <i>sécurité humaine</i> et apporter des améliorations tangibles à la vie quotidienne des gens est donc essentiel pour prévenir les conflits. Pourtant, aujourd'hui encore, la prévention des conflits s'articule principalement autour de l'approche traditionnelle de la sécurité, centrée sur l'État, qui met l'accent sur son intégrité territoriale et le rôle de la force militaire. Cette approche n'aborde pas les différentes dimensions de la sécurité dans la vie des êtres humains et ne reconnaît pas les causes structurelles des conflits en termes d'exclusion sociale, économique et politique, de griefs et d'inégalités.</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment faire en sorte que le concept de <i>sécurité humaine</i> occupe une place plus importante dans le discours public ?• Quelles sont les pistes concrètes pour l'application de l'approche de la sécurité humaine aux niveaux national et international ?• Comment les Nations Unies peuvent-elles aider les organismes régionaux à atteindre leurs objectifs en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, conformément au cadre de sécurité humaine ? <p>Intervenants :</p> <p>Mme Maritza Chan Valverde, Représentante permanente du Costa Rica auprès des Nations Unies</p> <p>M. Abdoulaye Mar Dieye, Coordonnateur spécial de l'ONU pour le développement au Sahel</p> <p>M. Jonathan Granoff, Président du Global Security Institute et Représentant au Sommet mondial des lauréats du prix Nobel de la paix</p>
<p>16 h 30- 18 h 00</p>	<p>Faire baisser la température : le lien entre changements climatiques et conflits</p>
	<p>De plus en plus, les changements climatiques constituent une menace pour les populations, en particulier dans les pays en développement qui dépendent fortement de la terre pour leur subsistance. La hausse des températures provoque des sécheresses et diminue la fertilité des sols, ce qui conduit à l'insécurité alimentaire. Elle est l'un des principaux facteurs de déplacement des populations à l'intérieur et au-delà des frontières nationales. Dans plusieurs régions du monde, la concurrence pour des ressources limitées liée aux changements climatiques alimente déjà les tensions, l'extrémisme violent ou les conflits eux-mêmes.</p> <p>Malgré ces risques, les dispositions essentielles de l'Accord de Paris sur les changements climatiques sont en train d'échouer et seule une très faible part du financement climatique est acheminée vers les pays vulnérables.</p> <p>De plus, les conflits provoquent une énorme dégradation de l'environnement et ont des répercussions considérables sur la vie humaine.</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment les pays et les populations locales peuvent-ils prévenir les conflits liés au climat ?• Comment le droit international humanitaire peut-il être appliqué pour mieux protéger l'environnement pendant les conflits armés ?• La criminalisation de l'"écocide" serait-elle un outil efficace pour prévenir la destruction de l'environnement et les conflits liés au climat ?

	<p>Intervenants :</p> <p>Mme Margo Deiye, Représentante permanente de Nauru auprès des Nations Unies, Coprésidente du Groupe des Amis du climat et de la sécurité</p> <p>M. Issa Mardo, parlementaire, Conseil national de transition du Tchad</p> <p>Mme Ligia Noronha, Sous-Secrétaire générale, Chef du Bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)</p> <p>Mme Nisreen Elsaim, ancienne Présidente du Groupe consultatif de la jeunesse sur les changements climatiques du Secrétaire général de l'ONU (<i>en ligne</i>)</p>
Vendredi 9 février	
10 h 00-11 h 30	"Pas en mon nom" : femmes, jeunes et autres groupes travaillant pour la paix
	<p>Il est largement reconnu que les femmes et les jeunes en particulier peuvent apporter une perspective nouvelle pour aider à désamorcer les tensions ou à résoudre les situations de conflit. Cependant, trop souvent, ces groupes et d'autres sont gravement sous-représentés dans les négociations de paix et les structures de dialogue, tant au niveau national qu'international.</p> <p>La sous-représentation des femmes et des jeunes est d'autant plus frappante que ces mêmes groupes sont souvent les premières victimes des conflits. Les femmes, en particulier, sont les plus vulnérables à la violence et aux formes aggravées de discrimination qui font qu'il leur est plus difficile de faire entendre leur voix.</p> <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi la plupart des négociations de paix sont-elles dominées par les hommes ?• Quel rôle les femmes et les jeunes peuvent-ils jouer concrètement dans la prévention et la résolution des conflits ?• Comment les femmes et les jeunes parlementaires peuvent-ils contribuer à une paix durable ? <p>Intervenants :</p> <p>M. Michael Imran Kanu, Représentant permanent de la Sierra Leone auprès des Nations Unies et Coprésident du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité</p> <p>M. Dan Carden, parlementaire, Chambre des communes du Royaume-Uni, Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP</p> <p>Mme Cynthia Lopez Castro, parlementaire, Chambre des députés du Mexique, Présidente de la Bureau des femmes parlementaires de l'UIP</p> <p>Ms. Sarah Hendriks, Director of Policy, Programme and Intergovernmental Division, UN Women</p> <p>Mme Sara Wahedi, militante des droits de l'homme et fondatrice de la plateforme Ehtesab</p>

11 h 30- 12 h 45	VOLET SPÉCIAL La diplomatie parlementaire en faveur de la paix : bonnes pratiques et défis communs
	<p>Ce débat portera sur le rôle de la diplomatie interparlementaire dans la prévention et la résolution des conflits. Des illustrations concrètes de bonnes pratiques et de défis s'appuyant sur le travail de l'UIP seront fournies.</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelles sont les conditions de réussite de la diplomatie parlementaire ?• Comment la diplomatie parlementaire peut-elle compléter les efforts de paix de l'ONU ? <p>Intervenants :</p> <p>Mme Stéphanie D'Hose, Présidente du Sénat de Belgique, membre du Groupe de travail de l'UIP pour la résolution pacifique de la guerre en Ukraine</p> <p>M. David McGuinty, Président de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP</p> <p>Ms. Khaddouj Slassi, Députée, Chambre des Représentants du Maroc</p> <p>M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP</p>
12 h 45 – 13 h	Introduction au Sommet de l'avenir
	<p>M. Guy Ryder, Secrétaire général adjoint chargé des politiques, fera une présentation sur le Sommet de l'avenir.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la note sur le Sommet qui a été distribuée à tous les participants.</p>
13 h 00- 15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00- 16 h 45	Menaces émergentes pour la paix : la technologie au service du mal contre le progrès humain
	<p>La technologie et les découvertes scientifiques peuvent être à la fois le meilleur ami et le pire ennemi de l'humanité. Appliquée à la paix et à la sécurité, l'innovation technologique peut aider les pays à devenir plus résilients et à repousser les attaques éventuelles d'acteurs étatiques ou non étatiques, tout en créant des vulnérabilités nouvelles et imprévisibles. De nouvelles technologies sont apparues qui, d'un seul coup, peuvent infliger des dommages inimaginables à des millions de personnes et saper les fondements de l'ordre international.</p> <p>Il est urgent que la communauté internationale se penche sur les risques liés au développement et à l'utilisation de nouvelles technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), les systèmes d'armes létales autonomes (SALA) et les systèmes d'armes dans l'espace, entre autres.</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels critères devraient être utilisés pour évaluer les impacts pacifiques ou nuisibles des nouvelles technologies ?• Le droit international existant peut-il répondre efficacement aux défis posés par l'utilisation militaire des nouvelles technologies ?• Comment les gouvernements peuvent-ils s'assurer que les processus réglementaires pour les nouvelles technologies sont adaptés à l'objectif visé ?

	<p>Intervenants :</p> <p>M. Amandeep Singh Gill, Secrétaire général adjoint, Envoyé spécial pour les technologies</p> <p>M. Jim Balsillie, Cofondateur du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI), Canada</p> <p>Mme Alexandra Givens, Présidente et Directrice générale, Center for Democracy & Technology (CDT) (<i>en ligne</i>)</p>
16 h 45- 17 h 00	Clôture
	<p>Mme Tulia Ackson, Présidente de l'Union interparlementaire</p>